

Communiqué de presse de la Société suisse d'économie alpestre

Lungern, le 10.11.2023

Assemblée générale de la SSEA : révision des statuts adoptée

L'assemblée générale de la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) a approuvé, à une large majorité, la révision des statuts proposée par le comité. Cette dernière concerne une procédure d'encaissement commune en faveur de la SSEA et de l'Union suisse des paysans (USP). D'autre part, trois nouveaux membres ont été élus au sein du comité.

Cette année, l'assemblée générale de la SSEA a attiré quelque 140 membres et invités, qui se sont rendus dans les locaux souterrains du restaurant Cantina Caverna à Lungern. L'événement était coorganisé par la section de l'économie alpestre du canton d'Obwald. Dans son discours d'ouverture, le président, le conseiller national Erich von Siebenthal, a évoqué quelques défis actuels. Il a notamment mentionné les exigences accrues en matière d'approvisionnement en eau, en raison du changement climatique, ainsi que la menace d'une baisse des revenus, liée à une diminution des paiements directs prévus par la Confédération. En revanche, il place de grands espoirs dans la nouvelle ordonnance sur la chasse, qui entrera en vigueur en décembre 2023 et qui prévoit une régulation préventive des loups. D'autre part, le président a souligné, à plusieurs reprises, les prestations fournies par les alpagistes et les a remerciés pour leur grand engagement.

Approbation d'un nouveau système d'encaissement

A partir de 2024, et sur mandat de la SSEA ainsi que de l'USP, tous les responsables d'exploitation d'estivage recevront une facture de la part d'Identitas, dont le paiement est facultatif. Ceux qui la régleront deviendront automatiquement membres de la SSEA. De plus, le système des délégués, via les sections cantonales, est supprimé. Dans ce cadre, les cotisations des membres ont été augmentées à 60 centimes par pâquier normal. Une collaboration plus étroite avec l'USP, sur les thèmes de l'économie alpestre, a également été approuvée. Par conséquent, une contribution de 40 centimes par pâquier normal, au profit de l'USP, a également été proposée et approuvée par l'assemblée. Le comité de la SSEA espère que cette collaboration permettra de mieux défendre les intérêts de l'économie alpestre, en les regroupant davantage ; ce qui est indispensable afin de faire face aux défis actuels et auxquels l'économie alpestre est confrontée.

Trois nouveaux membres pour le comité

Töni Gujan (GR) et Alessandro Corti (TI) ont décidé de se retirer du comité. Ils ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement. L'agronome et agricultrice Karin Ehrensperger, de Davos, a été élue en tant que nouvelle représentante du canton des Grisons. Pour sa part, le canton du Tessin est désormais représenté par Roman Marchi, qui dirige une exploitation laitière dans le Val Blenio, disposant de sa propre fromagerie. Peter Seiler de Sarnen a également été élu au comité, en tant que membre supplémentaire. Il fait déjà partie du comité de l'USP et défendra, dès à présent, les intérêts de l'économie alpestre auprès de l'USP.

Informations complémentaires :

Erich von Siebenthal, président de la SSEA, Tél : 078 856 12 40

Selina Droz, responsable de la SSEA, Tél : 079 892 44 22

Les régions d'estivage correspondent à un tiers de la surface agricole utile de la Suisse, soit 11% du territoire national. Plus de 800'000 animaux valorisent ces prairies naturelles, durant la période estivale. Les 6'700 exploitations d'alpage produisent, chaque année, environ 5'500 tonnes de fromage d'alpage.

La **Société suisse d'économie alpestre** (SSEA) constitue l'organisation faîtière de l'économie alpestre. Elle défend les intérêts de ses membres et promeut une exploitation durable des zones d'estivages, auprès des milieux politiques et de la société. Elle encourage la mise en réseau, les échanges d'informations et de connaissances, liées à l'économie alpestre, tant au niveau national qu'international. Elle soutient aussi les exploitations d'estivage dans leurs démarches, afin d'améliorer la valorisation, la qualité et les ventes de leurs produits. Informations complémentaires : economiealpestre.ch